



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.89

21 février 1990

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 89e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 20 février 1990, à 9 h 30

Président : M. GARBA (Nigéria)

Hommage à la mémoire de Sir Ignatius Kilage, Gouverneur général de la
Papouasie-Nouvelle-Guinée

Nomination aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres
nominations [17] (suite) :

h) Nominations de membres du Corps commun d'inspection

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français
et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les
Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des
interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation
intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section
d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau
DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du
procès-verbal.

La séance est ouverte à 10 heures.

HOMMAGE A LA MEMOIRE DE SIR IGNATIUS KILAGE, GOUVERNEUR GENERAL DE LA
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant d'aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour de cette séance, j'ai le triste devoir de rappeler à l'Assemblée générale le décès de Sir Ignatius Kilage, Gouverneur général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, survenu le 31 décembre 1989.

On se souviendra de Sir Ignatius Kilage, qui a été nommé premier Chief Ombudsman après l'accession de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'indépendance en 1975 et qui, par la suite, est devenu le quatrième Gouverneur général de son pays, pour son dévouement inlassable au service de son pays et pour son appui à la recherche de la paix et de la justice pour le monde. Son décès est une perte tragique pour son pays.

Je voudrais exprimer aux membres de sa famille, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de la Papouasie-Nouvelle-Guinée mes condoléances les plus sincères.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le SECRETAIRE GENERAL (interprétation de l'anglais) : C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès de Sir Ignatius Kilage, Gouverneur général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a servi son pays avec beaucoup de distinction. Je tiens à m'associer à l'hommage qui a été rendu à sa mémoire par le Président de l'Assemblée générale. Je voudrais également saisir cette occasion pour transmettre personnellement mes plus sincères condoléances à la famille de Sir Ignatius Kilage, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire de Sir Ignatius Kilage.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Noël Rakotondramboa, de Madagascar, qui va parler au nom du Groupe des Etats d'Afrique.

M. RAKOTONDRAMBOA (Madagascar) : Au nom du Groupe des Etats d'Afrique, je voudrais me joindre aux orateurs précédents pour exprimer notre profonde tristesse à la suite du décès du Gouverneur général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sir Ignatius Kilage, survenu le 31 décembre 1989.

M. Rakotondramboa (Madagascar)

Très simple dans ses manières, même après avoir accédé aux plus hautes charges de l'Etat, Sir Ignatius était profondément attaché aux coutumes et valeurs traditionnelles de son peuple, au service duquel il avait consacré toute sa brillante carrière.

Au nom du Groupe des Etats d'Afrique, je voudrais transmettre nos condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ainsi qu'à la famille du disparu.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Gharekhan, de l'Inde, qui va parler au nom du Groupe des Etats d'Asie.

M. GHAREKHAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de parler au nom du Groupe des Etats d'Asie.

Nous avons été attristés d'apprendre le décès, survenu le 31 décembre 1989, de Sir Ignatius Kilage, Gouverneur général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Sir Ignatius avait à son actif un palmarès long et remarquable dans la fonction publique pendant près de deux décennies, au cours desquelles il a occupé plusieurs postes importants dans son pays. Il a impressionné tous ceux qui l'ont rencontré par sa courtoisie, sa simplicité et sa dignité. Il personnifiait les valeurs traditionnelles qui ont si souvent servi de contrepoids nécessaire à l'impatience et au sybaritisme qui caractérisent le monde moderne. Bien qu'il ait renoncé à ses fonctions de pasteur en 1974, il a été habité, toute sa vie durant, de croyances et de convictions qui ont marqué de leur empreinte les services qu'il a rendus à son pays et à la communauté internationale. Le décès prématuré de Sir Ignatius à l'âge de 48 ans est une perte tragique pour son pays et pour le monde entier.

Je voudrais transmettre les condoléances du Groupe des Etats d'Asie aux membres de la famille du disparu, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous partageons cette perte et faisons aussi nôtre ce deuil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Stanislaw Pawlak, de la Pologne, qui va parler au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale.

M. PAWLAK (Pologne) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis, au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, d'exprimer au Gouvernement et au peuple de la Papouasie-Nouvelle-Guinée nos sincères condoléances à la suite du décès du Gouverneur général, S. E. Sir Ignatius Kilage, qui a consacré sa carrière et sa vie au service de son pays.

Nous partageons la douleur ressentie par le peuple de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à la suite de la perte de son leader, éminent homme d'Etat et grand patriote. Il ne sera pas facile de le remplacer et nous sommes convaincus que ce qu'il a fait pour développer et promouvoir son pays restera longtemps présent à la mémoire de ses compatriotes.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à Mme Marjorie Thorpe, de la Trinité-et-Tobago, qui interviendra au nom des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes.

Mme THORPE (Trinité-et-Tobago) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, je tiens à exprimer notre profonde tristesse à la suite du récent décès de Sir Ignatius Kilage, Gouverneur général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Ordonné prêtre catholique en 1968, Sir Ignatius a d'abord servi son peuple en cette qualité pendant six ans. Mais son dévouement au service public n'a pas pris fin en 1974, lorsque le Pape l'a autorisé à se retirer des ordres. Au contraire, en 1975 Sir Ignatius est devenu le premier Chief Ombudsman de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, fonctions dans lesquelles il a été reconduit en 1978.

En 1989, Sir Ignatius a été fait Grand Croix de l'ordre de St. Michael et St. George par la Reine Elizabeth II après qu'il eut été élu quatrième Gouverneur général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée par le Parlement national. Son élévation à ces importantes fonctions était un juste hommage rendu à cet éminent nationaliste qui, pendant plus de 20 ans, a œuvré sans relâche à la promotion des coutumes et des valeurs traditionnelles de son pays, un nationaliste qui jusqu'à la fin est resté attaché à l'idéal d'une société libre et juste.

Nos condoléances s'adressent à la famille de feu le Gouverneur général ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Fernando José Reino, du Portugal, qui interviendra au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale.

M. REINO (Portugal) (interprétation de l'anglais) : C'est avec une profonde tristesse que les membres du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats ont appris la mort prématurée de S. E. Sir Ignatius Kilage, Gouverneur général de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Sir Ignatius a fait une longue et éminente carrière au service de son pays, d'abord en tant que premier médiateur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, puis en tant que gouverneur général. Il était un défenseur ardent d'une société juste où l'homme serait libre et où les valeurs et coutumes traditionnelles seraient respectées.

Au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, j'adresse mes plus sincères condoléances à la famille du disparu ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Thomas Pickering, qui interviendra au nom du pays hôte.

M. PICKERING (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : En ma qualité de représentant du pays hôte ainsi qu'au nom du Président et du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, je tiens à exprimer nos plus sincères condoléances au peuple de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ainsi qu'à la famille de feu Sir Ignatius Kilage, Gouverneur général, dont la mort prématurée nous a tous profondément attristés.

Sir Ignatius Kilage a consacré sa vie à servir ses semblables, guidé en cela par des valeurs spirituelles et morales très élevées. Il était un ennemi de la corruption, profondément attaché aux principes démocratiques et il a oeuvré sans relâche pour promouvoir les droits et la dignité de ses compatriotes. Sa vie est un exemple pour nous tous et sa disparition sera ressentie par chacun d'entre nous. Sir Ignatius Kilage sera profondément regretté.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais dire au Secrétaire général combien nous regrettons d'avoir appris que deux membres de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) avaient été tués et six autres blessés pendant le week-end. Je demande que les condoléances du Gouvernement et du peuple américains soient transmises aux familles des disparus qui, sous le drapeau des Nations Unies, servaient la cause de la paix au Moyen-Orient.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Renagi Renagi Lohia, Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

M. LOHIA (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (interprétation de l'anglais) : Au nom du peuple et du Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée ainsi que de la famille de Sir Ignatius Kilage, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour vous remercier très sincèrement des condoléances exprimées à la suite du décès de Sir Ignatius Kilage, Gouverneur général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Sir Ignatius était un homme simple mais très cultivé, un homme dévoué, un homme attaché aux principes des droits de l'homme et de la dignité humaine. C'était un homme de paix et d'honneur. On se souviendra de Sir Ignatius pour son profond dévouement au peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée et à notre nation.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est composée de groupes linguistiques extrêmement divers puisqu'on y parle plus de 750 langues et dialectes différents. L'unité de notre nation et de notre peuple est primordiale pour tous les habitants de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Sir Ignatius était un véritable nationaliste qui a utilisé son poste de vice-roi pour promouvoir la paix, l'unité, la justice et des droits égaux pour tous, non seulement en Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais aussi à travers le monde. Sir Ignatius était convaincu que les droits de tous devaient être respectés dans la société et que le Gouvernement et les dirigeants, qu'il s'agisse de leaders traditionnels ou du monde des affaires, doivent par conséquent servir le peuple de manière juste et équitable.

Vos messages de sympathie et vos condoléances ont été entendus par l'esprit de Sir Ignatius qui, comme le veut notre tradition, est présent parmi nous aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, ils seront transmis à sa famille ainsi qu'au peuple et au Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Une fois encore je vous remercie de vos aimables paroles.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

NOMINATION AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS :

h) NOMINATION DE MEMBRES DU CORPS COMMUN D'INSPECTION

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Quatre notes ont été distribuées à cet égard dans les documents A/44/803 et Add. 1, 2 et 3. Comme indiqué dans le document A/44/813, les Membres se souviendront que l'Assemblée générale est appelée pendant la présente session à nommer quatre personnes pour pourvoir les sièges devenus vacants à la suite de l'expiration du mandat, le 31 décembre 1990, de M. Alain Gourdon, de la France, de M. Richard Hennes, des Etats-Unis d'Amérique, de M. Ivan Kojic, de la Yougoslavie et de M. Kabongo Tunsala, du Zaïre.

Le Président

Conformément au document A/44/813/Add.1, l'Assemblée générale, à sa 82e séance plénière, le 15 décembre 1989, par sa décision 44/316, a nommé

M. Andrzej Abraszewski, de la Pologne, et M. Kabongo Tunsal, du Zaïre, pour un mandat prenant effet le 1er janvier 1991 et expirant le 31 décembre 1995.

Cependant, comme il est indiqué dans le document A/44/813/Add.2, le 15 décembre 1989, le nombre des candidats du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats restait supérieur au nombre de sièges vacants de la région, et l'Assemblée a donc, sur ma proposition, lors de cette même séance, sélectionné au bulletin secret deux pays, à savoir la Grèce et les Etats-Unis d'Amérique, qui ont été invités à présenter des candidats.

Comme il est indiqué dans le document A/44/813/Add.3, à la suite de consultations tenues conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du statut du Corps commun d'inspection, notamment des consultations avec le Président du Conseil économique et social et avec le Secrétaire général, en sa qualité de président du Comité administratif de la coordination, je me propose maintenant de nommer, avec l'approbation de l'Assemblée générale, Mme Erica-Irene Daes, de la Grèce, et M. Richard Hennes, des Etats-Unis d'Amérique, membres du Corps commun d'inspection pour un mandat prenant effet le 1er janvier 1991 et expirant le 31 décembre 1995.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale accepte ces nominations?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je saisis cette occasion pour féliciter Mme Daes et M. Hennes de leur nomination au Corps commun d'inspection.

Nous avons ainsi terminé l'examen de l'alinéa h) du point 17 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 20.

